



Logement : enjeux urbains et humains

Dossier p19-22



INSTANTANÉS

- Retour sur le Forum de la Rentrée **p4-5**



MA VILLE

- Solidarité COVID-19 : parole aux associations **p8-9**
- Consultation sur le parc Pablo-Neruda **p11**
- Ordival : le numérique utile **p12**



MON QUARTIER

- Des chantiers sécurisés **p14-15**
- Vos nouveaux commerces **p16**
- Nos voisins masqués ! **p17**
- Journée mondiale « Nettoyons la planète » **p18**



DOSSIER

- Un logement pour toutes et tous **p19-22**



CULTURE

- Salon du livre jeunesse **p25**



PORTRAIT

- Tran To Nga **p13**



SPORT

- Volley-ball, une saison de reconquête **p26**

TRIBUNES LIBRES

- Expression des groupes du Conseil municipal **p28-29**

ENTRE-NOUS

- Retraités, carnet **p30**

Vous ne recevez pas le Villejuif notre Ville ?

Villejuif notre Ville est distribué tous les mois dans votre boîte à lettres. Si votre domicile n'est pas correctement desservi, signalez vos nom et adresse via le formulaire disponible en Mairie centrale et annexes, ou contactez la Direction de la Communication au 01 45 59 22 94. Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer la diffusion de votre magazine.



HÔTEL DE VILLE 94807 VILLEJUIF CEDEX TÉL. 01 45 59 20 00 « VNV » LE JOURNAL. TÉL. : 01 45 59 25 11 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PIERRE GARZON
RÉDACTION EN CHEF : ALEXANDRE PECH - RÉDACTION : HUGO DERRIENNIC, CAROLINE PÉPIN - E-MAIL : VNV@VILLEJUIF.FR
PHOTOGRAPHIE : ANJA SIMONET, LUCILE CUBIN, SYLVIE GRIMA, ONAR - MAQUETTE : AURÉLIE STEFANI, EUSA AGULLO - DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2020 - ISSN 0222-5247
IMPRIMERIE : GROUPE MORAUULT - RÉGIE PUBLICITAIRE : LVC COMMUNICATION.





Pierre GARZON
Votre maire

“Tous les élus
et les services
municipaux sont
à vos côtés.”

La Municipalité sur tous les fronts

En raison de l'incertitude sur l'évolution de la pandémie, j'ai décidé en concertation avec les services de la Ville et en tenant compte des préconisations de l'Agence Régionale de Santé d'annuler les sorties d'automne prévues les 29 septembre et 1^{er} octobre. Il en sera de même pour la Corrida de Villejuif qui devait se tenir le 11 octobre prochain ainsi que plusieurs animations de la Semaine bleue. Chaque fois que cela sera possible nous trouverons d'autres formes d'événements pour conserver notre lien social tout en protégeant la santé de toutes et de tous.

J'ai conscience de la gravité de la situation et j'ai demandé aux services de la Ville, la mise en place d'une cellule de veille COVID-19. Elle se réunit chaque semaine pour mesurer et anticiper nos actions sur tous les domaines de la vie municipale.

Les élu-es et les services municipaux sont sur tous les fronts dans cette période difficile sans oublier les associations de solidarité que nous avons auditionné lors du Conseil municipal du 29 septembre. Nous pouvons être fiers de les avoir à nos côtés tant le travail qu'elles accomplissent au quotidien est indispensable et encore plus dans des périodes exceptionnelles comme celle du confinement du printemps dernier.

Nos politiques publiques sont tournées vers plus de solidarité et de justice sociale. Le bon d'achat pour tous les élèves des écoles élémentaires que j'ai souhaité universel et progressif selon le quotient familial est un geste fort, qui je le sais, a permis d'aider bon nombre de familles villejuifaises.

Lors de ce même Conseil, nous avons aussi voté l'expérimentation à Villejuif de l'encadrement des loyers, un engagement de mandat. Une décision importante qui doit permettre de limiter la spéculation immobilière et la hausse effrénée des loyers que la ville subit depuis quelques années.

Notre ambition : que toutes les familles villejuifaises, leurs commerçants et les artisans puissent vivre et travailler à Villejuif.

Bien à vous,
Garzon

Les associations, c'est la vie !



Des milliers de Villejuifoises et de Villejuifois ont participé au Forum de la Rentrée organisé le samedi 5 septembre. Un week-end de rentrée ensoleillé où il était possible de rencontrer les associations sportives, culturelles, environnementales ou de solidarité de notre ville, réparties en espaces thématiques. Comme à chaque fois, il y avait ceux, petits ou grands, qui avaient déjà fait leur choix avant de venir et se dirigeaient directement vers le stand élu et ceux qui hésitaient encore. Tennis ou basket ? Peinture ou anglais ? En somme, malgré masques, cheminements au sol et distanciation de mise, d'un stand à l'autre, beaucoup semblaient avoir trouvé leur bonheur pour l'année à venir. Afin de limiter les attentes, toutes les inscriptions aux activités se déroulaient en ligne ou par courrier. « Le monde associatif, c'est le poumon de notre commune », a souligné le Maire Pierre Garzon, rappelant au passage « le soutien de la Municipalité aux associations, à travers les équipements, en place ou à venir, ainsi que par le versement de subventions ».

> Plus de photos sur villejuif.fr







Dernier rendez-vous de Villejuif'Été, le cinéma en plein air organisé le 5 septembre au City stade Gabriel-Thibault a attiré beaucoup de monde. Au programme, le film *Dumbo* de Tim Burton avec Colin Farrell et Danny DeVito.



Initiation au bungypump pour une dizaine de retraités ce 24 septembre. Cette discipline révolutionne le bâton de marche en intégrant un système de pompe associé à une résistance pouvant varier de 4 à 10kg.



Samedi 12 septembre, toute l'équipe du Théâtre Romain-Rolland était présente pour échanger avec les spectateurs, partager ses coups de cœur, présenter les ateliers, les stages et les formules d'abonnement. Une journée découverte ponctuée de rendez-vous artistiques.



Les 13 professeurs du Conservatoire de Villejuif ont donné un magnifique concert dans l'église Saint-Cyr Sainte-Julitte à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine dimanche 20 septembre. Près d'une centaine de personnes ont fait le déplacement.

MEETING D'ATHLÉTISME DE L'ASFI VILLEJUIF

Ils retrouvent la piste !

Peu après le Forum de la Rentrée, le stade Louis-Dolly s'animait en soirée avec la 3^e édition du Meeting d'athlétisme de l'ASFI Villejuif, organisé par le club en partenariat avec la Ville et l'Office Municipal des Sports. Une édition prévue initialement fin avril mais reportée en raison du confinement. Ce samedi 5 septembre, pas moins de 300 athlètes de toute la France ont participé à cet événement, premier rendez-vous sportif de la saison à Villejuif, qui met en lumière le club de l'ASFI Villejuif, ses jeunes talents et son équipe d'encadrement. Sprint, demi-fond, lancer, saut, marche, le Meeting de l'ASFI Villejuif se distingue par la multiplicité des épreuves proposées. Une belle occasion de découvrir ce sport complet au moment où se déroulent les inscriptions pour la nouvelle saison sportive. Le Maire Pierre Garzon est venu encourager les athlètes et les bénévoles qui ont concouru à la réussite de cet événement, malgré un protocole sanitaire complexe à mettre en place. Bravo à eux ! Rendez-vous le dimanche 25 avril 2021 pour la 4^e édition.

> Plus de photos sur villejuif.fr





Budget 2020 : la facture est salée

Le vote du Budget modificatif au Conseil municipal du 29 septembre a été l'occasion pour la Municipalité de dénoncer la mauvaise gestion financière de l'ancienne mandature et l'augmentation démesurée de certaines dépenses. Un audit complet des finances va être lancé dans les jours à venir. ■

« **L**ors du premier Conseil Municipal de juillet et le vote du Budget, j'avais fait part de mes inquiétudes au sujet des premiers indicateurs financiers que nous avions. Ils montraient une situation moins idyllique qu'avait bien voulu nous faire croire l'ancien Maire.

On est surtout loin du bon père de famille qui avait géré les finances de la ville avec sérieux et rigueur et qui nous laisse des caisses pleines comme il le laisse entendre », c'est sans détour que le Maire Pierre Garzon a lancé le débat concernant l'approbation du budget modificatif 2020. En effet, faute de pouvoir corriger les orientations budgétaires comme elle l'aurait souhaité, avec un budget tournée vers plus d'écologie, de solidarité et de citoyenneté, la Municipalité a dû se contenter « de régler une partie de l'ardoise » laissée par l'ancien Maire en approuvant cette décision modificative.

DÉRAPAGE FINANCIER : LA VILLE PORTE PLAINTÉ

Premier accroc dans le budget 2020 et non des moindres, la propreté. Selon les chiffres fournis par les services financiers, plus de 900 000€ ont été dépensés en 6 mois alors que le marché annuel de propreté était estimé à 360 000 €. L'explosion des dépenses a commencé en septembre 2019, soit plusieurs mois avant la crise du Covid-19. « Jusqu'en août 2019, les factures mensuelles étaient en moyenne de 35 000€. À partir de septembre, elles dépassent les 50 000€ pour atteindre en février les 70 000 €. En mars et avril 2020, les montants ont même dépassé les 100 000€ ! » Un dérapage financier qui dépasse au total de 400 000 euros le plafond prévu. La Municipalité va donc saisir les juridictions compétentes pour porter plainte sur un délit de favoritisme. « En effet, le choix d'une entreprise en dehors de tout marché, car c'est bien le cas, est une pratique illégale et condamnable » explique le Maire. Toujours sur la propreté, le Maire s'est étonné de

l'empressement dans l'ancienne équipe municipale à faire appel à des entreprises privées qui au final coûtent plus chères à la Ville, citant en exemple l'école Simone-Veil « où l'embauche de deux agents municipaux représente un budget annuel de 60 000€, là où l'appel au privé nous en coûte 76000 ».

Autre incohérence notable que nous avons déjà évoquée en septembre dans ce journal, la hausse des dépenses de travaux de voirie. « La totalité des crédits a été utilisée en 18 mois. Comment allons-nous faire pour les 18 mois suivants ? En outre, rien n'a été budgété pour la rénovation du boulevard Chastenot-de-Géry... »

« DES OUBLIS... »

Christophe Achouri, Adjoint au Maire en charge des Finances s'est lui étonné « des oublis » budgétaires de l'ancienne équipe, « des dépenses obligatoires et parfaitement connues que Franck Le Bohellec a retiré du Budget 2020 pour en faciliter l'équilibre ». Factures d'événementiel, annulation de taxe d'aménagement et plusieurs dizaines de milliers d'euros de titres de recettes à annuler sur lesquels la Chambre Régionale des Comptes a attiré encore l'attention. « Autant de dépenses qui vont affecter d'autres secteurs comme le soutien scolaire, le recrutement d'animateurs jeunesse ou d'Atsem dans les écoles maternelles de Villejuif » se désole Christophe Achouri.

UN AUDIT À VENIR

Sans exclure d'autres découvertes au fur et à mesure de l'activité municipale et des remontées des services, la Ville va lancer un audit complet de ses finances. Pour cela, la Municipalité va faire appel au même prestataire que celui auquel l'ancien Maire avait fait appel en 2014, à savoir Finances Active. En toute transparence, les résultats de cet audit seront publiés et communiqués aux Villejuifois.

SOLIDARITÉ

Un immense merci !

À l'occasion du Conseil municipal du 29 septembre, les élus de la Municipalité ont pu longuement échanger avec trois associations de solidarité engagées dans la lutte contre la Covid-19. L'occasion pour elles de témoigner de l'extrême précarité qui touche de nombreuses familles villejuifoises et qui risquent de s'aggraver dans les semaines à venir. ■

Faire du Conseil municipal une instance d'écoute, de débat, de dialogue où tous les citoyens peuvent participer, c'était un engagement important de la nouvelle municipalité. Force est de constater que cet engagement a été tenu ce mardi 29 septembre avec l'audition, en préambule de la séance, de trois associations de solidarité engagées depuis le mois de mars dans la crise sanitaire et sociale du Covid-19 : la Croix Rouge, le Secours Populaire et l'Épicerie solidaire. Toutes les trois ont à tour de rôle relaté leur quotidien associatif chamboulé, l'afflux de nouveaux demandeurs, les maraudes et les appels d'urgence, les distributions régulières de colis alimentaires et d'hygiène, l'accueil des familles dans le respect des protocoles sanitaires complexes, notamment durant la période de confinement, mais aussi leur immense fierté d'être présentes auprès de toutes ces familles en détresse.

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

Depuis l'annonce du confinement, la Croix-Rouge française a dû répondre en quelques jours à l'urgence, adapter ses modes de fonctionnement pour assurer la continuité de ses opérations dans le respect des mesures barrières, et recentrer ses forces sur la réponse à la crise. Sur tout le territoire, les équipes ont été mutualisées car les besoins n'ont fait qu'augmenter. « Appels du 15, du 18, interventions sur des personnes suspectées de Covid, nous sommes intervenus sur des situations inédites qui n'étaient pas initialement du rôle de la Croix Rouge, explique son représentant Benjamin



Bertin. Nous avons mis en place plusieurs dispositifs pour assurer des livraisons quotidiennes de denrées et de médicaments, notamment pour les personnes âgées. Mais un aussi un dispositif d'écoute, car une grande partie de ces personnes souffraient d'une détresse psychologique que cet isolement lié au confinement n'a fait qu'exacerber ».

UNE AUGMENTATION DE 162% !

Du côté du Secours Populaire, pourtant plus habitué à accompagner ces publics précaires, les chiffres sont alarmants. « En 2019, nous suivions 287 familles (distribution d'un colis mensuel, accès aux vestiaires ou activités collectives). Puis le Covid est arrivé et nous avons vu arriver des personnes qui n'ont jamais fait appel à nos services

par le passé : des étudiants, des retraités isolés, des travailleurs pauvres, tous ceux qui vivent de petits boulots et qui se sont retrouvés avec rien du jour au lendemain. Mais aussi des familles nombreuses pour qui le repas à la cantine des enfants représentait l'unique repas de la journée, explique Béatrice Pichot. Nous sommes donc passés à des distributions alimentaires hebdomadaires. Entre le 11 mars et 10 septembre, nous avons effectué 13 distributions alimentaires soit 2972 colis remis contre 5 distributions et 113 colis remis en 2019, soit une augmentation de 162% ». Pour ce faire, l'association a dû investir dans du matériel pour assurer toute cette logistique : des glacières et des chambres froides car « jamais auparavant nous n'avions distribué des produits frais ». « Toutes nos habitudes ont

été changées, nous sommes devenus acheteurs, magasiniers, chauffeurs livreurs, couturiers... » Au total, plus de 600 familles ont poussé les portes du Secours Populaire de Villejuif depuis le début de la crise. Même constat du côté de l'Épicerie Solidaire qui, sollicitée par les services sociaux municipaux et départementaux, a dû prendre en charge plusieurs familles en détresse, bien loin de son rôle habituel d'accompagnateur social. « Nous sommes allés régulièrement à la Banque alimentaire pour faire le plein de denrées, explique Elisabeth Arend, expliquant que plusieurs structures d'urgence avaient malheureusement fermé leurs portes les premiers jours du confinement. Nous avons ainsi pu venir en aide à des personnes en situation de grande précarité, des personnes hébergées en hôtel ou vivant dans les bidonvilles autour de Villejuif ».

UNE AIDE FINANCIÈRE INDISPENSABLE !

À les écouter, il ne faisait donc aucun doute que les subventions exceptionnelles votées en juillet dernier par le Conseil municipal étaient donc indispensables. « Les 25 000 euros que nous avons reçus correspondent approximativement au montant total des dépenses que nous avons dû faire pendant le confinement » détaille Elisabeth Arend, rappelant par ailleurs que « tous les comptes de l'association sont contrôlés par l'Association nationale du Développement des Épiceries Solidaires ». Un avis partagé par le Secours Populaire qui sait que malheureusement la crise sanitaire et sociale va perdurer et que les demandes en aide alimentaire ne vont pas faiblir ces prochains mois. « Avec les 20 000 euros reçus, nous pourrions par exemple faire des distributions de colis toutes les trois semaines. Nous pourrions organiser, si la situation sanitaire le permet, des événements festifs ou



des sorties loisirs pour les familles d'ici la fin de l'année ».

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

En fin d'intervention, les associations ont également fait part de leurs doléances et plus particulièrement un meilleur accompagnement par les pouvoirs publics des personnes en situation de précarité. « Ils manquent des assistantes sociales ! Beaucoup de personnes ne savent pas à qui s'adresser. Enfin, il y a un réel problème d'accès aux droits... » Des préoccupations légitimes entendues par les élus de la



ville. Nadine Pasquet, Conseillère municipale déléguée en charge du Centre Communal d'Action Sociale a énuméré tous les dispositifs d'aides et d'accompagnement qui existent à Villejuif, tout en soulignant que ces derniers restent méconnus et qu'il conviendra de communiquer davantage en ce sens.

POLITIQUES PUBLIQUES

Les trois associations présentes ce soir-là étaient unanimes pour dire toute leur fierté à œuvrer durant cette période si difficile. « Fierté, c'est bien ce terme qu'il faut employer, a renchéri le Maire Pierre Garzon. Nous sommes fiers de nos associations villejuifoises, mais aussi de tous les bénévoles, de nos commerçants, pharmaciens, jeunes qui se sont mobilisés et qui œuvrent encore aujourd'hui ». Ajoutant toutefois, « qu'il est triste de constater que ce soit le mouvement associatif qui supporte encore et toujours une grande partie de la crise sociale que nous subissons. Raison pour laquelle, les politiques publiques que nous allons mener dans les mois à venir iront à l'opposé de ce qui a été réalisé ces six dernières années. » Des actions concrètes qu'a détaillées Rakia Adbourahamane, Adjointe au Maire en charge des Solidarités et de l'Action sociale dans son intervention. « Depuis notre élection, nous avons déjà engagé de nombreuses actions afin de retisser le lien humain dans notre ville et de lui redonner ses valeurs de solidarité comme : l'accompagnement des associations d'aides aux plus démunis, l'embauche en cours d'assistantes sociales, la gratuité scolaire avec une aide importante pour l'achat de fourniture, l'encadrement des loyers, la mise en place d'une mutuelle pour les Villejuifoises et le renforcement des missions du CCAS ». En décembre, la Municipalité réunira tous les acteurs du champ social pour établir collectivement un état des lieux mais surtout améliorer tous les services pour les plus en difficultés.



LIBÉRATION DE VILLEJUIF

« Éviter que l'histoire ne se répète »

Dimanche 6 septembre, les élus de la Municipalité et les associations d'anciens combattants célébraient le 76^e anniversaire de la Libération de Villejuif et de Paris. ■

Le 24 août 1944, il y a maintenant 76 ans, Villejuif et Paris furent libérées de la barbarie nazie. Après quatre longues années d'administration provisoire et d'occupation allemande, après quatre longues années de privation et d'humiliation, notre ville retrouvait, par le courage de ses habitants, sa liberté, sa dignité et sa fierté. À l'occasion de sa première cérémonie commémorative, le Maire Pierre Garzon a prononcé un discours émouvant portant sur le nécessaire travail de mémoire pour toutes les générations nées après la guerre. Des récits des manuels scolaires aux souvenirs de nos anciens, « nous devons perpétuer ces messages pour éviter que l'histoire ne se répète ».

RÉPARER L'OUTRAGE DE LEUR OUBLI

Cette cérémonie a également été l'occasion de rendre un hommage appuyé à plusieurs victimes décédées ces dernières années dont certaines villejuifois. En premier lieu, la résistante Cécile Rol Tanguy qui nous a quittés en mai dernier. Cette femme au courage exceptionnel transportait des messages mais aussi des armes avec ses enfants, encore



bébés dans un fond de landau. « Je pense aussi à des victimes villejuifois décédées cette année sans qu'un hommage ne leur soit rendu. » Il s'agit de Jacqueline Franchini dont le père mourut en déportation et le frère exécuté, de Serge Dozortz, jeune enfant juif, forcé de porter l'étoile jaune et d'entrer en clandestinité durant la guerre, du résistant Aristide Maman qui participa à la libération de la Provence et de l'Italie, et de Marika Remoussin, jeune

déportée à l'âge de 14 ans. « Marika, Serge, Aristide et Jacqueline ont consacré leur vie à faire le récit de cette tragique histoire aux enfants de Villejuif avec le souci de transmettre en tout lieu et en toutes circonstances le visage de la barbarie, les conditions de la résistance et l'espoir d'un monde meilleur qui leur a servi de boussole permanente. J'ai demandé à ce qu'un hommage officiel de la commune leur soit rendu pour réparer l'outrage de leur oubli ».

CENTRE-VILLE

Villejuif s'engage durablement pour la Paix

Lundi 21 septembre dernier, un Arbre de la Paix a été planté devant l'Hôtel-de-Ville par les élus de la Municipalité et des représentants du mouvement associatif villejuifois. ■

La Journée internationale de la Paix est célébrée dans le monde entier. L'Assemblée générale des Nations Unies a en effet déclaré en 2001 que cette journée du 21 septembre serait une Journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence durant laquelle toutes les nations et tous les peuples seraient invités à cesser les hostilités. Elle a engagé les États membres de l'ONU, les organismes et les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à la célébrer comme il convient, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation. À Villejuif, la Culture de Paix est ancrée depuis des décennies avec des moments particuliè-

rement marquants. Célébrer à nouveau cette journée avait donc une portée hautement symbolique. À cette occasion, le Maire Pierre Garzon, Guillaume du Souich, Conseiller municipal délégué à la Politique culturelle, aux Relations internationales et à l'Éducation populaire à la Culture de Paix, et Alain Rouy, du Mouvement de la Paix ont inauguré le retour en pleine terre d'un olivier, arbre de la paix, sur la place de la Mairie. « Nous sommes fiers de le faire revenir devant la mairie car la majorité précédente avait retiré cet arbre de notre centre-ville, a expliqué le Maire devant une foule nombreuse. Notre Ville s'engagera en outre dans les semaines à venir à ré-adhérer à l'Association Française des



Communes, Départements et Régions pour la paix, association internationale fondée par les maires de Nagasaki et d'Hiroshima dont la Ville était adhérente avant 2014.



NATURE EN VILLE

La consultation continue, envoyez vos propositions sur : citoyennete@villejuif.fr

Parc Pablo-Neruda : les idées fleurissent

Ce sont de beaux échanges auxquels les participants à la première réunion publique sur le futur aménagement du Parc Pablo Neruda ont pu assister ce mardi 15 septembre. ■

Inauguré en 1975, ce parc est un écrin de verdure d'environ 1 hectare au cœur de la ville. Ces dernières années, avec la multiplicité des manifestations publiques et des épisodes caniculaires, l'état de celui-ci s'est malheureusement dégradé. Une cure de jouvence est donc nécessaire. Allées et cheminements piétons, plantations, jeux pour enfants, bancs publics, c'est tout un espace

qu'il convient de repenser. La consultation entamée ce mardi 15 septembre invitait la trentaine de personnes présentes à imaginer le parc de demain. L'objectif de cette première rencontre : recueillir les idées des usagers afin de lancer une rénovation la plus en phase avec leurs attentes. Natalie Gandais, Adjointe au Maire en charge de la Transition écologique, des Énergies renouve-

lables et de la Nature en ville, a tout d'abord rappelé le contexte de ce projet, expliquant que 200 000 euros sont alloués pour cette rénovation dont 97 000 euros venant d'une subvention de la Métropole du Grand Paris. Anne-Gaëlle Leydier, 1^{ère} Adjointe en charge des Ressources humaines et de la Participation citoyenne a expliqué que la difficulté de cet exercice était « de ne pas générer de frustrations par une accumulation de propositions individuelles, mais de créer des points de convergences afin de mieux envisager l'avenir du parc ».

LE PARC DE MON ENFANCE...

Dans la salle, l'ambiance était particulièrement conviviale car les participants évoquaient non seulement leurs usages actuels, mais également ceux de leur enfance. « Un point d'eau pour se rafraîchir, des animations régulières, un espace réservé aux chiens, des jeux pour les tout-petits et les personnes en situation de handicap, des composteurs », chacun y va de sa proposition, avec des grandes tendances toutefois : un parc plus sauvage, moins de béton et de pelouse, et des arbres fruitiers ou des plantes aromatiques pour développer la biodiversité. Sur internet et les réseaux sociaux, la consultation est également lancée et les propositions affluent en ce sens. Nombreux sont les internautes à souhaiter que les autres parcs de la ville soient également rénovés. Une demande entendue par la Municipalité qui travaille sur un plan d'action pluriannuel.

ENVIRONNEMENT

Plantons des arbres !



La Municipalité souhaite lutter contre le réchauffement climatique en ville en plantant dès cet hiver des arbres dans l'espace public. Pour cela, donnez votre avis sur la localisation de ces futurs arbres ! ■

L'arbre en ville est un formidable outil de lutte contre le changement climatique puisqu'il permet à la fois d'atténuer l'impact du volume d'émission de gaz à effet de serre des activités anthropiques de la ville mais aussi de réduire l'effet de l'îlot de chaleur urbain voire de créer un îlot de fraîcheur. Les arbres urbains sont également essentiels dans la protection de la biodiversité. Ils permettent de constituer l'architecture des corridors biologiques, de favoriser la présence de très nombreuses espèces végétales et animales, la production de sols, la production d'oxygène. Autant de raisons

qui motivent la Municipalité à planter massivement des arbres à Villejuif. Participez à cette initiative !

Quels sont les endroits où vous trouvez qu'il y a une carence en arbre ? Comment embellir son quartier et lutter contre le réchauffement climatique ? Donnez votre avis dès maintenant sur villejuif.fr grâce au formulaire en ligne ou faites nous part de vos souhaits à partir du mois prochain via le formulaire papier qui sera distribué avec le VNV. Toutes les propositions seront étudiées et feront l'objet d'une réunion publique courant novembre.

SOS Rentrée

Vous êtes sans affectation scolaire pour la rentrée 2020 ? Que vous soyez collégien, lycéen ou étudiant, vous pouvez faire appel au dispositif départemental SOS Rentrée. À Villejuif, adressez-vous à la M2IE au 01 86 93 31 31 ou par mail : m2ie@villejuif.fr. En 2019, 36 jeunes avaient sollicité la M2IE. La quasi-totalité d'entre-deux a pu trouver une affection dans un établissement, une inscription à l'université, une formation ou un stage. Aujourd'hui près de 500 jeunes val-de-marnais n'ont toujours pas d'affectation. Plusieurs élus de la ville dont Mohand Ouahrani, Conseiller municipal délégué Jeunesse, des représentants associatifs et des dizaines de jeunes se sont mobilisés le 16 septembre dernier devant la Préfecture du département afin de rappeler à l'État « qu'étudier est un Droit ».



Le numérique utile !

Samedi 19 septembre, le Maire Pierre Garzon et la Conseillère départementale Flore Munck remettaient aux élèves de 6^e un ordinateur offert par le Département du Val-de-Marne dans le cadre de l'opération Ordival. ■

Conscient que le développement du numérique est un enjeu fort de la société mais que toutes les familles n'ont pas les moyens d'équiper leurs enfants d'ordinateur, le Département du Val-de-Marne s'engage depuis 2011 contre les inégalités sociales et territoriales en offrant à tous les collégiens un ordinateur portable, sans condition de ressource.

INDISPENSABLE POUR LES ÉLÈVES...

Le Maire Pierre Garzon et la Conseillère départementale Flore Munck étaient tous les deux au collège Jean-Lurçat ce samedi 19 septembre pour remettre aux élèves de trois collèges de la ville (Jean-Lurçat, Karl-Marx et Aimé-Cesaire), les ordinateurs aux familles. Les élèves de 6^e des collèges de Louis-Pasteur et Guy-Môquet ont reçu le leur le 3 octobre dernier. « Je remercie vivement les agents départementaux d'avoir permis cette distribution dans des conditions très difficiles mais avec un grand professionnalisme » a déclaré le Maire. En effet, compte tenu des conditions sanitaires, les remises d'ordinateur ont été étalées sur deux jours afin de réguler les flux. Au total, ce sont 600 ordinateurs qui ont été distribués à Villejuif. Au vu de la situation sanitaire et de la mise en place de l'ensei-



gnement à distance notamment durant la période de confinement, cet outil numérique est une bonne nouvelle pour les familles. « C'est un outil qui a fait ses preuves, renchérit Flore Munck. Il a grandement aidé à maintenir le lien avec l'école durant le confinement. Tous les élèves ont le même ordinateur et les mêmes logiciels, ce qui facilite son utilisation avec l'équipe enseignante. »

... ET LES ENSEIGNANTS

Et parce que les enseignants jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des élèves vers les outils numériques, le Département a choisi de remettre gra-

cieusement cette année, un Ordival aux 3850 enseignants des collèges publics. Cet ordinateur portable performant leur donnera les moyens matériels d'intégrer le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. Ces Ordivals sont dotés d'une cinquantaine de logiciels et de ressources dans divers domaines tels que « Ma Médiathèque » ou encore « Euréka ». Enfin, notons que depuis 2016, les 105 collèges val-de-marnais sont raccordés au très haut débit, équipés d'ordinateurs fixes en classe et de vidéoprojecteurs. La connexion Wi-Fi concernera l'ensemble des établissements d'ici à la fin de l'année.

HAUTES-BRUYÈRES

Fort de la Redoute : le Maire alerte à nouveau l'État

Une situation d'extrême urgence. Depuis plusieurs semaines, il a été constaté une recrudescence de dépôts sauvages le long de l'autoroute A6



face au parc départemental des Hautes-Bruyères. Une véritable décharge à ciel ouvert qui ne cesse de s'agrandir à cause « d'entreprises voyous » pour reprendre les propos du Maire, qui vident des camions entiers en dehors de tout respect de l'environnement. Il y a plusieurs semaines déjà, le Maire Pierre Garzon avait alerté les services de l'État sur cette situation. Le 9 septembre dernier, le Maire et le Préfet Raymond Le Deun, accompagnés de nombreux élus de la Ville, ont pu constater sur place l'urgence. « J'ai à cette occasion indiqué au Préfet que je prendrai mes responsabilités en saisissant la Procureure de la République

en application de l'article 40 alinéa 2 du Code de procédure pénale, explique le Maire. C'est chose faite ». D'autant plus qu'un campement de Roms, de Moldaves et de Roumains côtoie depuis plusieurs mois cette zone à risques sans aucune solution durable. « La sécurité des familles vivants sur les lieux dont de nombreux enfants exigent que des mesures d'urgence soient prises sans plus attendre par les pouvoirs publics ». Par ailleurs, la Ville travaille avec les associations locales et les services de l'État pour mettre en place un accompagnement sanitaire et social pour ces dizaines de familles vivant dans la plus grande précarité.



TRAN TO NGÀ

Un combat pour elle, et pour l'Histoire

Lors du dernier Forum de Rentrée, les associations villejuifoises Village de l'Amitié Van Canh, et Amitié franco-vietnamienne accueillent la journaliste Tran To Nga. Cette femme au courage exceptionnel mène depuis 6 ans un combat contre les firmes chimiques américaines qui ont fourni des tonnes de produits chimiques à l'armée américaine durant la guerre du Vietnam. ■

5 7 000 tués et 300 000 blessés côté américain, 1,5 millions de morts et des millions de blessés côté vietnamien. La guerre du Vietnam est la seule guerre perdue par les États-Unis. Dénoncée par l'opinion publique, cette « sale guerre » a été et a entraîné un traumatisme durable qui a inspiré de nombreux films. C'est aussi et surtout, la plus grande guerre chimique de tous les temps, une catastrophe humaine et environnementale. Entre 1961 et 1971, l'armée américaine a en effet procédé à des épandages massifs de désherbant, plus de 80 millions de litres dont l'Agent Orange-dioxine. 50 ans après, ce produit a encore des effets dévastateurs : les arbres meurent, les sols sont pollués, des millions de personnes sont contaminées.

ATROCITÉS

Dans son ouvrage, *Ma Terre empoisonnée*, la journaliste Tran To Nga relate son tragique destin. Issue d'une famille d'intellectuels, elle grandit au temps de l'Indochine française et vit au plus près la lutte pour l'indépendance. Après de brillantes études à Saïgon puis à Hanoï, elle s'engage dans le mouvement de libération du Sud-Vietnam contre la présence américaine. Le maquis, les longues

marches dans la jungle, la faim, la torture, les sangsues, les bombardements, le napalm, elle subit de plein fouet les atrocités de la guerre. Son destin bascule quand les avions américains larguent d'énormes quantités d'Agent-Orange, en référence à la couleur orange caractéristique du panneau couvrant l'extérieur du fût pour le différencier des autres produits chimiques. Atteinte de 5 des 17 pathologies associés à ce produit, elle sait désormais qu'il a été responsable de la mort de sa première fille et de l'anomalie sanguine de sa seconde fille qui la transmettra à ses propres enfants.

DAVID CONTRE GOLIATH

Aux États-Unis, les anciens soldats qui ont servi dans l'armée, devenus victimes après la guerre en rentrant chez eux, ont manifesté et déposé des plaintes contre l'État. Pour éviter le procès et empêcher toute reconnaissance de leur responsabilité, les multinationales, soutenues par les gouvernements américains, ont toujours préféré indemniser les victimes. En France, la donne est différente car la justice française permet ces procès historiques multinationaux. Raison pour laquelle Tran To Nga a décidé il y a 6 ans d'assigner en justice près 26 firmes

chimiques américaines. Un véritable combat de David contre Goliath qui n'effraie pas cette femme au courage exceptionnel. Les plaidoiries se tiendront le 25 janvier 2021 au Tribunal de Grande Instance d'Évry.

UN PROCÈS UNIQUE

« Il y a encore quelques années, peu de gens connaissaient les ravages de la dioxine » explique Tran To Nga. Il a fallu des coups médiatiques sur des catastrophes environnementales contre les géants de l'industrie chimique pour braquer les projecteurs sur ces multinationales au passif douteux. Le procès qui s'ouvrira en janvier prendra donc une aura internationale. « De nombreuses associations participent au Comité de soutien dont les collectifs Vietnam dioxine et Stop Monsanto-Bayer. Aujourd'hui, même si ce combat porte mon nom, je ne suis pas seule du tout » insiste Tran To Nga. « Je suis très touchée par le soutien apporté par la Municipalité et le Maire Pierre Garzon avec qui j'ai pu longuement m'entretenir au Forum de la Rentrée ». À 78 ans, Tran To Nga mène donc un nouveau combat. Un combat pour elle, pour les victimes, et surtout pour ne jamais oublier ce crime contre l'humanité.



TRAVAUX EN VILLE

Le stationnement le long des pistes cyclables ou des voies de bus est une mauvaise habitude prise par les chauffeurs des entreprises de travaux publics. Les services de la ville interpellent régulièrement les chefs de chantier sur ces infractions.

Attention chantiers !

Les services de la ville travaillent en partenariat avec les entreprises de travaux publics et les partenaires locaux pour garantir la sécurité des riverains aux abords des chantiers et limiter les nuisances. ■

Qu'il soit petit à l'échelle d'une rue ou plus important à l'échelle de tout un quartier, un chantier est un lieu dangereux où la sécurité est primordiale. La présence de machines, de personnels, d'outils, de véhicules dans un même espace implique des risques qu'il faut anticiper. Il est donc indispensable de signaler et sécuriser le chantier en toute circonstance.

Ces missions relèvent en premier lieu de la responsabilité des entreprises de travaux publics. Du début à la fin du chantier, elles doivent mettre en place un périmètre de sécurité autour de la zone, et prévoir le cas échéant un plan de circulation pour les piétons et les voitures, si celle-ci est coupée, mais aussi avertir en amont les riverains si la gêne est plus importante. Marquages au sol, panneaux de signalisation, palissades, barrières de protection, feux tricolores tem-

poraires, tous les moyens sont bons pour garantir la sécurité.

PRÉVENTION ET SANCTION

Pour autant, selon la nature et le lieu de travaux, des agents du service public qu'ils soient de la Ville ou du Département, veillent au grain et s'assurent que le chantier respecte bien les règles en vigueur et les arrêtés préfectoraux. Avec près de 25 chantiers à Villejuif (construction de logements ou de bureaux, d'équipements publics ou rénovation de voiries), les risques sont importants, mieux vaut donc redoubler de vigilance.

Tous les jours, un agent de la Ville inspecte les zones de chantier et interpelle les opérateurs si des manquements sont constatés. En cas d'infractions répétées, la Police municipale peut intervenir. Il y a quelques temps, une entreprise de travaux publics a ainsi été verbalisée le long du boulevard Maxime-Gorki en raison d'un trop grand nombre de camions

de terrassement stationnés en double file, occasionnant un embouteillage monstre. « Avant



Une signalisation est obligatoire à chaque entrée et sortie de chantier. Sur les grosses opérations, un agent est même en charge de la circulation.

d'en arriver là, la Ville ou le Département font un certain nombre de recommandations en début de chantier afin de prévenir les risques. Pour autant, ils arrivent que certaines sociétés ne jouent pas le jeu » explique Guillaume Bulcourt, Adjoint au Maire en charge des travaux. Plus généralement, la Ville a la possibilité de suspendre un chantier si les règles élémentaires de sécurité ne sont pas respectées ».

Sur des opérations plus imposantes comme celles des gares du Grand Paris Express, des conventions avec les entreprises de génie civil formalisent ces mesures de sécurité et de prévention. Les entrées et sorties de camion se font en marche avant afin d'éviter tout accident de la circulation. Pour réguler le trafic dans le centre-ville de Villejuif, des zones tampons sont aménagées, comme ce fut le cas face au Domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine le long de la RD7. Des abris peuvent être installés en cas d'éventuelles projections de boue ou poussière.

LIMITER LES NUISANCES

En dehors des questions liées à la sécurité, les chantiers occasionnent des nuisances sonores ou visuelles plus ou moins supportables, selon leur intensité, leur durée et le lieu dans lequel elles se produisent. Ainsi sauf autorisation exceptionnelle, les chantiers ne peuvent pas commencer en semaine avant 7h du

matin, et 9h le samedi. Sur le plan visuel, les services de la ville peuvent imposer aux entreprises de soigner la qualité de leurs installations avec des palissades vertes foncées peu propices aux graffitis.

En cas de difficultés sur des opérations au long cours, des comités de suivi de chantier avec la participation des riverains peuvent être mis en place. Ils permettent de désamorcer les problèmes et trouver des solutions de manière durable. Sur les chantiers du Grand Paris Express, un agent de proximité est présent très régulièrement pour rencontrer les riverains et les commerçants et faire remonter leurs difficultés. Dernier point et non des moindres, la propreté. Toutes les entreprises ont pour obligation de rendre un chantier propre, avec impératif pour elles de nettoyer à plusieurs reprises les espaces concernés par les travaux. Les roues des camions sont nettoyées avant chaque sortie de chantier pour ne pas salir la voirie. Déchets et gravats ne doivent pas être stockés plus de 48 heures sur le domaine public. Autant de recommandations et d'obligations qui permettent aux chantiers de se dérouler sans encombre et sur lesquelles la Ville est très attentive.



Les palissades permettent de sécuriser l'accès au chantier et jouent un rôle essentiel contre les nuisances visuelles. Leur bon entretien est donc primordial.



Les camions doivent impérativement rentrer en marche avant. Ici, le chauffeur ne respecte pas les règles, ce qui occasionne un blocage de la circulation. En outre, il peut heurter un cycliste ou un piéton en reculant.



Le passage des camions et des engins de chantier particulièrement lourds abîment considérablement la voirie et les trottoirs. Les entreprises du BTP doivent impérativement rénover ces espaces pendant et après le chantier.

RD7

Le « fast-good » indo-pakistanaï

Ouvert depuis le mois de juin dans le centre commercial Villejuif 7, le restaurant Massala propose une cuisine indienne et pakistanaï savoureuse. ■



Le concept du restaurant ouvert par Sandy Svay et son associé est le « fast-good », c'est-à-dire de la restauration rapide mais de grande qualité. Tout est cuisiné sur place et avec des produits frais par le chef, lui-même pakistanaï. Tous les plats, à base de riz, sont servis dans un bol, qu'il soit à consommer sur place dans la salle de restauration à la décoration moderne ou à emporter. Chicken tikka massala, butter chicken ou chicken curry, ou des plats végétariens comme le palak paneer, la carte fait la part belle aux saveurs épicées de cette région et à des prix très attractifs, autour d'une dizaine d'euros. Vous pourrez les accompagner par les traditionnels nan et nan cheese. Massala propose également la formule Pani, où toutes les garnitures de plats sont proposées dans un pain moelleux. « Cette idée a surpris tout le monde, même mon chef, mais c'est absolument délicieux et c'est un véritable succès ! ». Dans un genre de cuisine tout à fait différent Massala propose aussi une formule petit-déjeuner avec café et viennoiserie de boulangerie à 3 et 4 euros, avec le même souci de soigner la qualité et les saveurs.

> Massala est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h30

en bref...

Civic dating



Vous avez entre 18 et 25 ans (ou jusqu'à 30 ans en situation de handicap), et envie de vous investir dans une mission d'intérêt général ?

Pensez au service civique ! Engagement volontaire, sans condition de diplôme et indemnisé, il peut être une opportunité de valoriser une expérience tout en affinant son projet étudiant ou d'insertion professionnelle. La Ville de Villejuif, par l'intermédiaire de la Maison des Initiatives de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) organise le 14 octobre prochain un Civic dating en visioconférence : présentation du dispositif par les services de l'État, et des missions proposées par les structures d'accueil villejuifoises : Unis-Cité, Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), Ville de Villejuif. Pour plus d'infos ou votre inscription, contactez la M2IE, 7, rue Paul-Bert à Villejuif tél. : 01 86 93 31 31 - m2ie@villejuif.fr

CENTRE-VILLE

Instant détente à la Maison Émeraude

Installée dans son logement personnel durant trois ans, Émeraude a su développer une clientèle fidèle bien au-delà de Villejuif. Elle savait donc, fin août, lorsqu'elle a lancé son institut de beauté, que ses clientes la suivraient. ■

Maison Émeraude est un espace à la décoration moderne et chaleureuse dans lequel règne la sérénité dès la porte passée. Les prestations proposées ne feront qu'amplifier ce ressenti. Au choix : soin et embellissement du regard (rehaussement, teinture, extension de cil, maquillage semi-permanent des sourcils), soin du visage et du corps avec des nettoyages de peau, des gommages ou des modelages. L'institut propose également le blanchiment dentaire. Pour vous rendre compte de la qualité du travail de cette Villejuifoise, n'hésitez pas à faire un tour sur sa page Instagram, c'est grâce à elle qu'Émeraude s'est fait connaître et a développé son activité : « je poste notamment des photos avant-après ; c'est le meilleur moyen de se rendre compte des résultats ».

> Maison Émeraude : 106, rue Jean-Jaurès à Villejuif - Rendez-vous au 06 09 86 44 97 - Instagram : @Maison Emeraude



Un rendez-vous masqué mais pas manqué !



Soirée très conviviale
à la Capitainerie des chasses.



Jeux d'enfants, pas de danse et barbecue dans
le quartier Lebon-Lamartine.



Beaucoup d'enfants ont profité de cette
soirée pour s'amuser, rue de Chevilly.



Retrouvailles en petit comité rue Bellay.



En famille et entre amis au 71 avenue de Paris.



Les locataires des logements situés autour de la place Maurice-Thorez
étaient au rendez-vous.

Prévue fin mai, la Fête des voisins 2020 a finalement eu lieu ce 18 septembre dans toute la France. Une initiative soutenue par la Municipalité et organisée par les citoyens eux-mêmes qui permet de développer la proximité, la solidarité, et le lien social dans son quartier, sa rue ou son immeuble. À Villejuif, une douzaine de manifestations étaient organisées pour cette 20ème édition un peu particulière en raison de la crise sanitaire. Les organisateurs de la Fête des voisins avaient en effet proposés sur leur site internet une liste de recommandations à respecter pour limiter les risques de contamination. Plusieurs élus ont partagé ces moments festifs dans les quartiers. Enfin quelques jours auparavant, les collectifs d'habitants et les associations participantes étaient invités à venir retirer leurs kits d'animations (affiches, biscuits apéritifs, tee-shirts).

> Plus de photos sur villejuif.fr





PROPRETÉ

C'est du propre !



Des dizaines d'habitants participaient ce samedi 19 septembre à l'initiative World Clean Up Day, Journée mondiale du nettoyage de la planète. ■

Le World CleanUp Day, c'est la Journée mondiale du nettoyage de notre planète. Un mouvement citoyen et solidaire pour lutter contre les déchets sauvages. Née en 2007 en Estonie, l'initiative est arrivée en France



en 2018 et connaît donc sa troisième édition cette année. Le principe : pendant quelques heures ou une journée, les citoyens et leurs familles, amis, collègues... se mobilisent pour ramasser les déchets sauvages et participer ainsi à la préservation de l'environnement. Plus de 2000 initiatives ont été organisées dans toute la France cette année malgré la situation sanitaire. À Villejuif, sous l'impulsion de plusieurs associations et collectifs d'habitants, de nombreuses familles ont sillonné les rues de leur quartier, munies de sacs poubelles et de gants pour ramasser tous les débris qu'ils pouvaient trouver sur leur passage. Mention spéciale aux habitants du quartier des Hautes-Bruyères et du centre-ville qui



ont collecté plusieurs dizaines de kilos de déchets. Cette initiative citoyenne était soutenue par l'OPH et la Municipalité qui avaient mis à disposition des sacs poubelles, des gants en plastique et des masques à la loge de la mairie le samedi matin.

> Plus de photos sur villejuif.fr



Régie publicitaire
exclusive du magazine
de la ville de Villejuif.

Pour tout conseil ou
réservation de votre espace publicitaire,
contactez Pascal GAUTHIER au 06 80 71 07 07...



maihaik

-10% à emporter

Restaurant indien

Depuis 20 ans,
Babou et son équipe vous accueillent.



- Livraison à domicile et au bureau à partir de 20€.
- Ouvert 7j/7 de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 23h00.

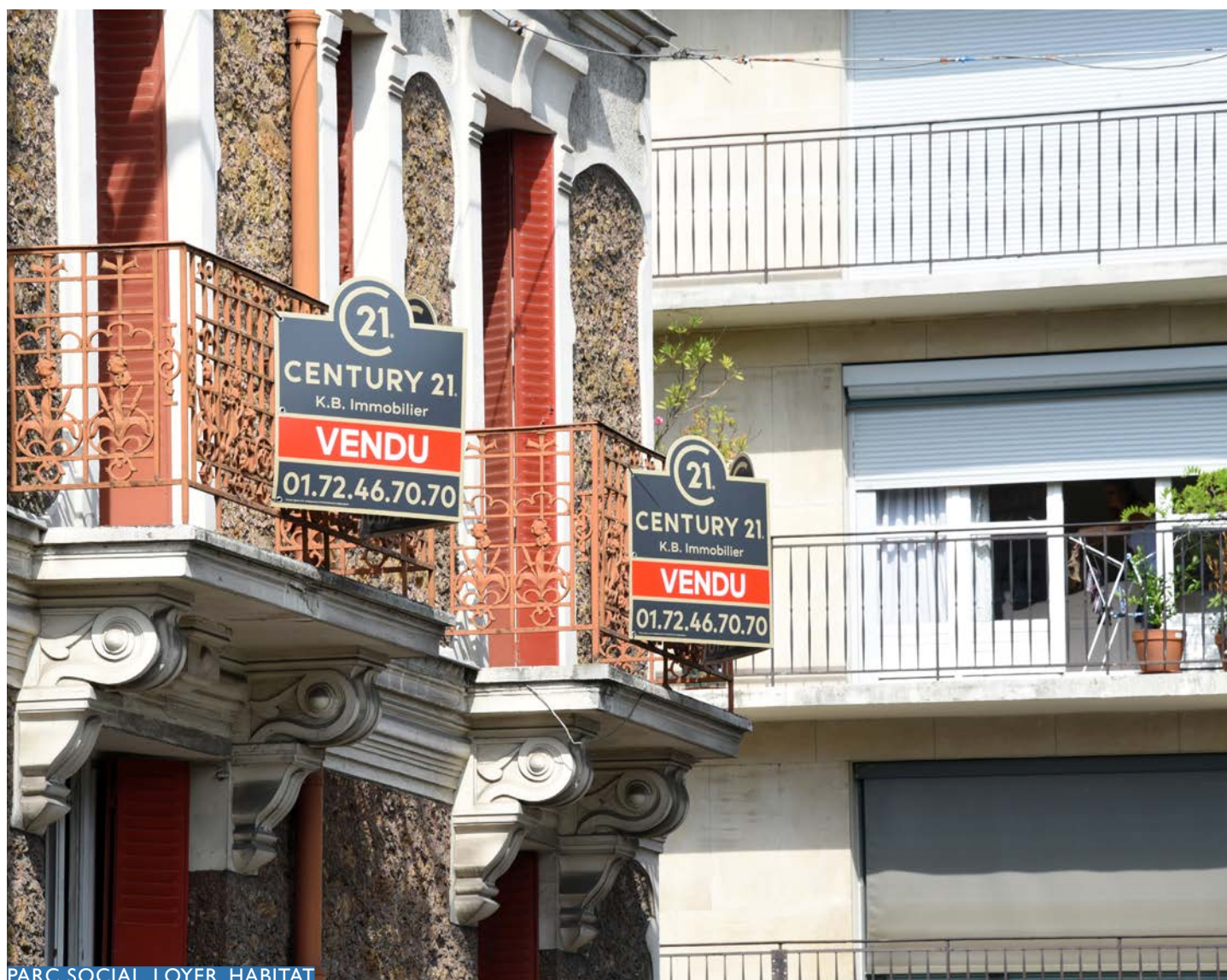
01 53 14 92 98 www.maihak.fr
01 49 58 84 00 102, rue Jean Jaurès
94800 VILLEJUIF

PARC SOCIAL, LOYER, HABITAT

Un logement pour **toutes** **et tous**



Augmentation des loyers dans le parc privé, pénurie de logements sociaux, spéculation immobilière, accroissement de la demande locative, lutte contre les logements insalubres, la situation du logement en Ile-de-France est au bord de l'implosion. À l'échelle communale, il existe pourtant de nombreux outils pour y faire face. Décryptage.



Villejuif vote l'encadrement des loyers

Face à l'envolée des loyers ces dernières années, à la pénurie de logement sociaux, à la spéculation immobilière et à l'accroissement de la demande locative, la Municipalité a fait le choix d'une politique volontariste en matière de logement, en approuvant lors du dernier Conseil municipal une délibération sur l'encadrement des loyers. ■

Un studio de 14 m² à 615 € de loyer ou un 2 pièces de 44 m² à 1 000 € ! Il n'y a qu'à regarder les petites annonces en ligne pour se faire rapidement une idée de la situation que vivent de nombreux Villejuifois. Quel est l'étudiant ou le jeune couple de salariés débutant dans la vie professionnelle qui peut supporter de tels tarifs mensuels ? Dire que les loyers ont augmenté semble donc un doux euphémisme.

45M² POUR 4 PERSONNES !

D'après les derniers chiffres de l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP), les loyers du parc locatif privé non meublé ont en effet augmenté de 18,1% dans le Val-de-Marne entre 2009 et 2019 ! À Villejuif, l'augmentation des loyers s'est même accélérée entre 2017 et 2019 (voir le graphique p21) pour osciller entre 18,5 et 21 euros du m² selon les quartiers, ce qui a des conséquences importantes en

termes d'impact social et de parcours résidentiel pour les habitants. À titre d'exemple, avec un loyer à 18,8 euros du m², un couple avec deux enfants percevant l'équivalent de 2534 euros net, soit deux SMIC plus les allocations familiales, ne peut louer à Villejuif qu'un logement du parc privé d'une surface maximale de 45m² et ce, sans bénéficier d'allocation logement (considérant que le montant du loyer ne dépasse pas un tiers des revenus du ménage).

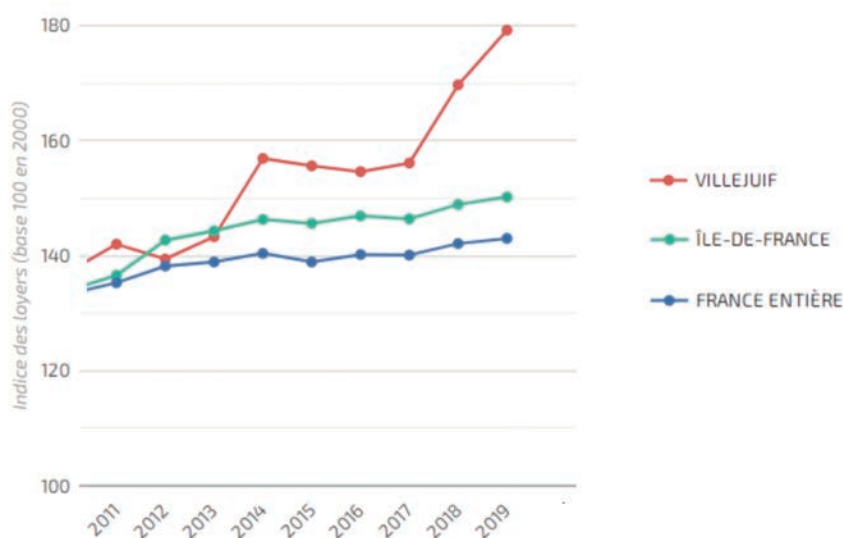
UN PLAFOND À NE PAS DÉPASSER

Avec la loi Évolution de Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite ELAN, du 23 novembre 2018, il est désormais possible pour les villes, dans le cadre intercommunal, de demander l'application d'un dispositif d'encadrement des loyers à titre expérimental, et ce pour une durée de cinq ans. Ce dispositif limite la possibilité pour les bailleurs privés de fixer librement le montant des loyers, à la fois lors des premières mises en location mais aussi lors du renouvellement du bail. Dans les zones où l'encadrement du loyer est effectif, le Préfet détermine un loyer de référence en se basant sur le secteur géographique du logement, sur sa date de construction, le type de location (vide ou meublée) et le nombre de pièces. Le bailleur ne pourra quant à lui proposer un montant de loyer majoré n'excédant pas 20% du loyer de référence, sous peine d'être lourdement sanctionné. Au terme de cette expérimentation, si l'essai est concluant, le dispositif d'encadrement des loyers pourraient être pérennisé.

DU VŒU À LA DÉLIBÉRATION

Dès juin 2019, les élus du Conseil municipal de Villejuif, toutes tendances confondues, avait adopté un vœu en ce sens. Pour autant, l'ancien Maire n'avait pas jugé utile

Évolution des loyers du parc privé sur les 10 dernières années



Connaître les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux (CLAMEUR), Les loyers de marché 2019, Villejuif

de mettre en place cette mesure de justice sociale. Raison pour laquelle, la nouvelle équipe municipale réunie autour de Pierre Garzon a voté une délibération lors du Conseil municipal du 29 septembre. Et il y a urgence car toutes les villes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre doivent se pro-

noncer avant le 24 novembre, date limite des candidatures, et qu'il serait souhaitable que l'encadrement des loyers soit applicable avant que ne soient livrés les nombreux programmes immobiliers en cours de construction sur la ville.

Un encadrement des loyers mais pour quels effets ?

Paris et Lille ont été les premières villes en France à mettre en place un dispositif d'encadrement des loyers dans le cadre de la loi ALUR votée en 2014. Bien que très limité, ce premier dispositif avait sensiblement changé la donne. Selon Pierre Madec, économiste à l'OFCE spécialisé sur la question du logement, « en 2015, première année du dispositif, les loyers du parc privé à Paris n'avaient augmenté que de 1%. La plus faible hausse observée depuis le début des années 2000 ». Une étude plus récente de l'OLAP montre qu'après cette première période de près de deux ans et demi d'encadrement des loyers (2015-2017) qui avait permis de mettre en évidence une baisse du montant moyen des dépassements, les loyers sont repartis à la hausse. « 2018, année de non encadrement, s'inscrit en rupture avec les années précédentes. Ainsi, la part des dépassements s'inscrit en hausse à 28 %, après être passée de 26 % en 2015 à 21 % en 2017, et les compléments de loyer auraient atteint 151 € en moyenne (12 % du loyer total hors charges) contre 134 € en 2017 ». Si l'encadrement des loyers produit des effets vertueux, il doit être appliqué sur des périodes longues, et faire l'objet de contrôles rigoureux.



Le mot de



Alain Weber,
Adjoint au Maire chargé de
l'Habitat, du Logement, du
Parcours résidentiel et du
Développement économique

Le logement pour tous à Villejuif, c'est d'abord celui des plus modestes. Il y a 4600 demandeurs, seul un petit nombre peut obtenir satisfaction tous les ans. Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas la Ville (et encore moins l'Adjoint au logement !) qui décide de l'attribution de ces logements : chaque organisme HLM dispose de sa propre commission d'attribution, et la ville propose des candidats pour un logement sur cinq seulement (44 attributions en 2019...). L'attente est donc souvent longue, et nous nous attachons, avec les services de la ville dont je salue le travail, à préparer les décisions les plus justes possibles : nous devons la transparence aux citoyens, nous mettrons en place les dispositifs pour la garantir. Nous devons parfois faire face à des situations d'urgence (je pense aux femmes victimes de violences), seules des solutions d'hébergement peuvent y répondre, elles sont insuffisantes à Villejuif. Mais nous allons aussi agir pour des solutions plus durables : renforcer l'obligation de construire des logements sociaux adaptés à toutes les bourses, peser sur les loyers privés grâce à l'encadrement des loyers, lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil en instaurant un permis de louer sur certaines zones. Pour encourager l'accession sociale à la propriété, des solutions innovantes peuvent être expérimentées, comme la location de très longue durée du terrain dans le cadre du « bail réel solidaire ». Enfin, nous devons promouvoir la qualité des logements tant au niveau de l'architecture que de l'environnement, en particulier grâce à une charte qualité que nous demanderons aux promoteurs de respecter. 99

LOGEMENT SOCIAL

Quel avenir pour l'OPH de Villejuif ?

La loi ELAN, impose aux bailleurs sociaux détenant moins de 12 000 logements de se regrouper ou de fusionner d'ici au 1^{er} janvier 2021. ■

En France, le secteur du logement social représente environ 5 millions de logements et plus de 800 organismes bailleurs. Un quart de ces organismes gèrent moins de 3 000 logements et 50 % moins de 6 000 logements. De fait, les obligations de regroupement de la loi ELAN vont profondément bouleverser l'organisation territoriale du secteur social. Cela sera le cas à Villejuif qui compte près de 9000 logements sociaux sur son territoire répartis entre 25 bailleurs. Créé en 1956, l'Office Public de l'Habitat de Villejuif est le premier bailleur social de la ville et compte aujourd'hui 3183 logements, répartis sur 18 résidences.

En juin 2019, l'ancien Maire Franck Le Bohellec avait acté en Conseil municipal, le principe d'une fusion entre l'office HLM et CDC Habitat, une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations expliquant que cette « fusion permettrait notamment une meilleure prise en charge de la rénovation du bâti vieillissant ». Pour autant, aucune étude d'impact n'avait été réalisée sur la question et nombreux sont les élus, toutes

tendances confondues, à avoir dénoncé ce qu'ils considéraient comme « une vente à un opérateur privé ». Durant la campagne des élections municipales, les locataires ont fait part de leurs inquiétudes et une pétition a été lancée soutenue notamment par la Confédération Nationale du Logement.

Désireuse de revoir la copie, la nouvelle Municipalité privilégiera dans un premier temps le dialogue avec tous les acteurs concernés. Une grande consultation sera lancée prochainement auprès des locataires. À ce jour, tous les scénarii sont envisagés : fusion avec d'autres OPH des environs, rattachement à l'Office départemental, création d'une coopérative, etc. Cette concertation sera déterminante car elle permettra de répondre à de nombreuses questions comme celle de la gouvernance de ce type de structure, des moyens financiers qu'elle disposera mais aussi du lien de proximité qu'il conviendra de conserver entre le bailleur et les locataires.

LOGEMENTS NEUFS

Une charte des promoteurs à l'étude



L'augmentation exponentielle des prix immobiliers en Ile-de-France empêche la majorité des ménages d'accéder à la propriété et les éloigne de plus en plus des centres urbains. Afin de permettre aux familles villejuifois de rester sur le territoire et de développer le parcours résidentiel, la Municipalité souhaite donc engager un nouveau dialogue

avec les promoteurs. Une charte pourrait être mise en place avec ces derniers pour développer de manière significative l'accession sociale à la propriété. L'idée serait, pour chaque nouvelle construction, de proposer des prix attractifs. En signant cette charte, les promoteurs pourraient également s'engager à respecter certains critères qualitatifs comme l'intégration harmonieuse dans l'environnement urbain, satisfaire au label "Bâtiment basse consommation", ou accueillir si possible des commerces, etc. Loin d'être un frein à la construction, la charte serait bénéfique à tous : aux résidents bien sûr, mais également aux promoteurs qui, en co-élaborant leur projet avec la Ville, répondent aux besoins des habitants tout en favorisant l'innovation architecturale.

petits-fils
services aux grands-parents

L'aide à domicile sur-mesure



AIDE À
L'AUTONOMIE



AIDE
AUX REPAS



ACCOMPAGNEMENTS



AIDE
MÉNAGÈRE

8, rue Georges Le Bigot
94800 VILLEJUIF

01 84 04 05 80
petits-fils.com

Fayolle



Voirie - Génie Civil - Bâtiment
Entreprise de Travaux Fayolle & Fils

30 RUE DE L'ÉGALITÉ - CS 30009
95232 SOISY-SOUS-MONTMORENCY CEDEX
TÉLÉPHONE : 01 34 28 40 40 - TÉLÉCOPIE : 01 39 89 14 22

POMPES FUNÈBRES
La Pensée

Petit
Funéraire
La pensée

4, avenue du Cimetière
94270 Le Kremlin-Bicêtre
lapensee@pr-groupe.fr
aux portes du cimetière

Promos de la Toussaint
du 10 au 30 octobre 2020

Jusqu'à
30% de réduction*

**SUR VOS COMMANDES
DE MONUMENT**



* voir conditions en magasin

DEVIS RAPIDE ET GRATUIT

01 46 58 18 04 - 7j/7 - 24h/24

Pompes funèbres - Marbrerie
Entretien de sépulture et fleurissement

SPECTACLE

Sous réserve des
conditions sanitaires

CONTES
À
VILLEJUIF



MERCREDI-MOI UNE HISTOIRE 3/6 ANS

LE TRÉSOR DU
CAPITAINE O'BRIAN
AVEC FRED ANGE

MERCREDI 14 OCTOBRE, 10H

LES CONTES
DU PARTAGE
AVEC CLEMENCE MARIONI

MERCREDI 18 NOVEMBRE, 10H

FLOCONTES D'HIVER
AVEC SOPHIE LAYANI

MERCREDI 16 DÉCEMBRE, 10H

ENTRÉE LIBRE - **RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

MAISON POUR TOUS JULES-VALLÈS - 61, RUE PASTEUR - 01 86 93 33 70

OUVERT AUX PARENTS ET ACCOMPAGNANTS

AFIN DE LIMITER LA PROPAGATION DU COVID-19,
RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES. LE PORT DU MASQUE
EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE DANS TOUT L'ESPACE PUBLIC.

villejuif.fr   





SALON DU LIVRE JEUNESSE

La rentrée littéraire des enfants

La littérature et la culture étaient à l'honneur avec l'organisation de la 4^e édition du Salon du livre jeunesse le 19 septembre. ■

Découvrir des mondes magiques et enchantés et nourrir son imaginaire au fil des pages. Tel était le programme de ce salon du livre Jeunesse, initialement prévu en mai dernier et reprogrammé en cette rentrée. L'occasion pour les familles d'échanger avec les auteurs et illustrateurs présents devant la Médiathèque Elsa-Triolet et de se plonger dans l'univers fantastique de la conteuse Catherine Pallaro. Cet événement a également permis de récompenser les lauréats du prix Lire et Elire attribué par les écoliers Villejuifois. « Des centaines d'élèves des écoles élémentaires et collèges de la ville ont découvert trois ouvrages par

catégorie d'âge et désigné leur préféré en argumentant. C'est un projet qui favorise l'éveil à la lecture mais aussi à la citoyenneté en développant l'esprit critique » précise Christine Redon, présidente des Amis de la librairie Points Communs, l'association organisatrice du salon. Certains auteurs avaient même pu se rendre dans les classes avant le confinement pour rencontrer les élèves. Parmi ceux-ci, Estelle Faye, récompensée par les CP/CEI pour son livre *Les guerriers de glace*, loue « l'investissement des enseignants et des enfants qui avaient beaucoup de questions et se sont réappropriés les personnages et l'univers. » Dans les catégories CP/CEI et CM2/6^{ème} c'est l'autrice

Nancy Guilbert qui s'est vue remettre le prix par les élèves, respectivement pour *L'Ourse bleue* et pour *Les mots d'Hélio*. Les collégiens ont d'ailleurs fait le déplacement au théâtre Romain-Rolland afin de la remercier pour cette « lecture passionnante, émouvante, parfois marrante et captivante ! ». Le Maire Pierre Garzon a pris le temps de rencontrer tous les auteurs et a remercié les organisateurs pour la bonne tenue de cette manifestation.



Une aventure musicale en sons et en mots

Fort du succès rencontré durant l'été, le Conservatoire intercommunal de Villejuif propose à nouveau aux jeunes âgés de 9 à 12 ans et de 13 à 15 ans un stage gratuit autour de la musique et du son, durant la deuxième semaine des vacances scolaires d'automne, du 26 au 30 octobre. Pendant quelques jours, venez créer, interpréter, enregistrer et pratiquer divers instruments. L'œuvre ainsi créée sera diffusée sur le site de la Ville et sur différents médias. Sous la direction de 3 artistes professionnels, ce projet accueillera dans des conditions sanitaires strictes, les jeunes stagiaires dans les locaux du conservatoire de musique de Villejuif. Stage en demi-journée de 9h30 à 12h30 pour les 9-12 ans, de 14h à 17h pour les 13-15 ans.

> Inscriptions sur [conservatoire.musique.villejuif@grandorlyseinebievre.fr](mailto:musique.villejuif@grandorlyseinebievre.fr)

MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

Hyam Zaytoun, lauréate de la 7^e édition

Le Prix des lecteurs de Villejuif invite chaque année les abonnés des médiathèques à découvrir 5 romans de jeunes auteurs publiés dans la petite et moyenne édition, et à voter pour leur roman préféré. ■

Cette année, les lectrices et lecteurs ont été conquis par *Vigile* (éd. Le Tripode), de l'auteure et comédienne villejuifoise Hyam Zaytoun. Dans *Vigile*, Hyam Zaytoun confie avec une intensité rare, son expérience d'une nuit traumatique et des quelques jours consécutifs où son compagnon, placé en coma artificiel, se retrouve dans l'antichambre de la mort. Comment raconter l'urgence et la peur ? La douleur ? Une vie qui bascule dans le cauchemar d'une perte brutale ? Écrit cinq ans plus tard, *Vigile* bouleverse

par la violence du drame vécu, mais aussi la déclaration d'amour qui irradie tout le texte. Hyam Zaytoun succède ainsi à Marc-Alexandre Oho Bambe pour *Diên Biên Phú* (éd. Sabine Wespieser), lauréat du Prix en 2019. Les lecteurs et lectrices villejuifois sont restés impliqués jusqu'au vote malgré la crise sanitaire qui a conduit à annuler la plupart des rencontres d'auteurs. Et c'est avec enthousiasme qu'ils ont rencontré la lauréate ce samedi 26 septembre à la Médiathèque Elsa-Triolet, lors de la remise du Prix, animée par Sophie Quetteville,

modératrice littéraire. Hyam Zaytoun est à retrouver au Théâtre Romain-Rolland du 19 au 21 mai prochain dans une lecture de *Vigile*, sur une musique de Julien Jolly.





Reprise de volley

VOLLEY-BALL

L'US Villejuif volley-ball faisait sa rentrée fin septembre avec le début des compétitions sportives. L'occasion de découvrir les nouvelles joueuses et les nouveaux joueurs qui composent les équipes Elite. ■

Pour ce club emblématique de la ville qui accueille 250 licenciés dans 16 équipes, la reprise de l'entraînement et de la compétition est un soulagement après plusieurs mois d'arrêt. Comme l'an passé, les équipes phares filles et garçons évoluent en Elite, le deuxième niveau national. Que faut-il attendre de cette année ? Du côté des filles, il faut dire que la saison dernière a été très compliquée avec une importante série de défaites. Sans l'arrêt de la saison et les classements figés par la Fédération, elles auraient dû jouer les plays-down. Pour ne pas revivre ce cauchemar et partir avec un meilleur état d'esprit, les dirigeants ont largement remanié l'effectif. Des nouvelles recrues, Mhairi Agnew, Carla Michels, Isabel Petra Kovacic, Pauline Giorgano, Danielle-Christelle Kwedi, et Angélique Ekonde sont arrivées et viendront apporter toutes leurs expériences aux jeunes joueuses issues de la formation. Du côté des garçons, six nouvelles recrues sont arrivées Sami Ben Mahmoud, Djo Inginda Mbuli, Radouane Nour, Benoit

Pesseux et Chahine Zaichi. De quoi enrichir un groupe qui va devoir batailler fort pour se maintenir à nouveau en Elite. Sang neuf également dans l'encadrement avec trois nouveaux coaches : Mehrez Berriri et Maxime Cheze pour les filles et Houssein Zerizer pour les garçons. Venez les encourager le 10 octobre prochain pour leur troisième match de la saison !

SPORT SANTÉ

Depuis le 15 août, les entraînements ont repris au gymnase Daniel-Féry, à raison de 3 à 5 fois par semaine pour les deux équipes. Le protocole sanitaire a bien évidemment été adapté et correspond aux attentes de la Fédération et des autorités de tutelle. Le terrain du milieu est neutralisé, l'air circule au maximum, le ballon régulièrement nettoyé et les spectateurs doivent conserver leur masque. C'est à la rentrée prochaine que les deux équipes Elite pourront découvrir leur nouvel écrin pour les matchs et les entraînements, puisque la Halle des Sports Colette-Besson sera enfin ouverte ! Au-delà de la compétition



et de ces équipes au rayonnement national, le club villejuifois s'implique beaucoup dans la vie locale et la citoyenneté. Il proposera à nouveau cette année des interventions sur le « sport santé » dans les écoles de la ville en faisant venir des diététiciens. L'USV Volley cherche ainsi à montrer aux jeunes que le sport est une belle voie pour enrichir sa vie et que le club est toujours disposé à les accueillir, et ce dès le plus jeune âge avec une équipe de baby-volley, dès 3 ans !

> Plus d'infos sur : nous.contacter@villejuif-volley.fr



LA MAISON DE LA FENÊTRE

La fenêtre, c'est notre métier !

01 42 11 03 03

www.maisonfenetre.com

-20% de remise à tous les Villejuifois



120, rue Jean Jaurès - 94800 Villejuif 24 ans d'expérience dans votre ville !



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



-10%
sur présentation
de cette publicité

01 46 78 21 18

10, boulevard Maxime Gorki - RN7 - 94800 Villejuif

COVID-19
Nous vous accueillons dans le respect de
l'ensemble des mesures de protections sanitaires.



Profitez de
30% de remise
sur les montures,
verres et solaires.

* voir conditions en magasin

01 47 26 06 98

69 rue Jean Jaurès - 94800 Villejuif

SO'PARIS

Appartements neufs du 2 au 4 pièces
à 400 m* du métro : M 7 Villejuif Léo Lagrange

Offres exceptionnelles à ne pas manquer

Pour les 5 premiers réservataires

Bénéficiez de
4 000 €⁽¹⁾
De remise sur les
2 PIÈCES

Bénéficiez de
6 000 €⁽¹⁾
De remise sur les
3 PIÈCES

Bénéficiez de
8 000 €⁽¹⁾
De remise sur les
4 PIÈCES



FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS⁽²⁾

PORTES OUVERTES LES 9, 10 ET 11 OCTOBRE

SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
80 avenue de Paris - Villejuif

0 805 715 715 / soparis-villejuif.fr

DÉMARRAGE TRAVAUX

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS



UNE RÉALISATION



UNE COMMERCIALISATION



*Sources : Google Maps / RATP (1) Pour les 5 premiers réservataires, remise de 4 000 € TTC pour un 2 pièces, 6 000 € TTC pour un 3 pièces, 8 000 € TTC pour un 4 pièces au sein de la résidence SO'PARIS à Villejuif. Offre susceptible de modifications à tout moment sans informations préalables, sous réserve des stocks disponibles et pour la signature de l'acte authentique dans les délais prévus au contrat préliminaire. (2) Frais de notaire offerts, hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais liés au financement de l'acquisition. Offre valable pour les 5 premiers réservataires, pour la signature de l'acte authentique dans les délais prévus au contrat préliminaire. SCCV VILLEJUIF PARIS, RCS 834 043 325, siège social au 2 rue de Penthièvre 75008 Paris. Illustration et document non contractuels. Illustration à caractère d'ambiance, laissée à la libre interprétation de l'artiste. Perspective, conception et rédaction : ■ illu.io.fr. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. 09/20.

Majorité municipale

COMMUNISTES ET CITOYENS

Encadrement de loyers :

contre la ville chère et pour la mixité sociale.

Lors du conseil municipal du 29 septembre, la majorité municipale a proposé que notre ville s'engage dans l'expérimentation de l'encadrement de loyers. Cet engagement de campagne que nous tenons, constitue un outil face à la spéculation immobilière favorisée par l'ancienne municipalité, il s'inscrit dans l'ambition que nous avons de construire une ville qui se modernise sans exclure une partie de la population. Ce dispositif d'encadrement des loyers permet de limiter les augmentations des loyers. Le plafond est fixé à 20% que les bailleurs ne pourront pas dépasser lors d'une mise en location ou d'un renouvellement d'un bail. Il prend tout son sens à Villejuif où l'on constate une accélération de l'augmentation des loyers du parc privé et un écart grandissant entre le prix des loyers du privé comparativement à ceux du logement social. Enfin rappelons que pour les ménages Villejuifois le coût du loyer sur leur budget avoisine les 50%, une telle mesure participe donc à donner du pouvoir d'achat au moment où la crise économique frappe durement les familles les plus fragiles. Cette mesure constitue un maillon pour le droit au logement qui doit s'articuler avec un travail sur le coût du foncier et la construction de logements adaptés au niveau de vie des Villejuifois. Elle s'inscrit dans le cadre d'une série de propositions souvent avancées lors de la campagne électorale : développement de l'accession sociale à la propriété dans les nouvelles constructions; maintien de L'OPH dans le secteur public et de proximité. Par consultation, les locataires décideront de son devenir; renégociation de l'opération de renouvellement urbain et garanti à tous les locataires qui le souhaitent le relogement à Villejuif dans des conditions de loyer comparables; réhabilitation de l'ensemble des logements sociaux dans les deux prochains mandats; permettre aux locataires retraités du parc social souhaitant changer de logement de pouvoir le faire à loyer constant; permettre les contrats de cohabitation intergénérationnelle solidaire. Autant de propositions qui sont devenues aujourd'hui des engagements et qui participent à construire une ville équilibrée, à taille humaine et accueillante pour tous.

R. Abdourahmane, C. Achouri, D. Bakour, M. Boujhad, G. Bulcourt, G. Chastagnac, G. Du Souich, P. Garzon, M. Kadri, A.-G. Leydier, V. Morin, C. Morot, M. Munoz, M. Ouahrani, Ö. Özturk

GÉNÉRATIONS ET CITOYENS

Une ardoise laissée en héritage par Franck Le Bohellec

Malgré cela, nous sommes au travail pour mettre en œuvre notre programme. Alors que l'ancien Maire a consommé plus de la totalité du budget de l'année en quelques mois par pur électoralisme, nous travaillons d'arrache-pied pour faire évoluer les projets de bâtiments laissés par la précédente municipalité. Malheureusement tout n'est pas possible car un permis de construire signé ne peut être mis en cause. Mais nous utilisons tous les leviers à notre disposition de Benoît Malon à la rue Bizet, des Esselières à Campus Grand Parc, pour réorienter les projets selon deux objectifs principaux : des logements plus grands pour accueillir des familles de toutes catégories sociales, des espaces verts plus nombreux pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers.

G. Lafon, J. Lambilliotte, P. Meyne, N. Pasquet, S. Taillé-Polian.

VILLEJUIF ÉCOLOGIE

Face à la crise des dépôts sauvages

Quelle différence entre un « encombrant » déposé sur le trottoir, à la date indiquée sur le calendrier (deux fois par mois) pour être collecté par les services du Grand-Orly Seine Bièvre, et un « dépôt sauvage », vieux meubles et autres ordures déversés sur le trottoir qui y restent pendant des jours ? Le premier est légal, financé par la Taxe sur les Ordures Ménagères. Le second est tout à fait illégal, passible de contravention. Et ces dépôts sauvages, qui les ramassent ? La Ville, avec l'argent des Villejuifois e.s. Grâce aux agents de la propreté. L'ancien maire, plutôt que verbaliser les contrevenants, avait laissé gonfler la pratique des dépôts sauvages, payant une société privée pour les enlever. Il avait dépensé en cinq mois tout le budget de 2020. La nouvelle équipe municipale n'a plus un sous pour réparer ces mauvaises habitudes. Elle va donc renforcer les effectifs de la propreté urbaine, voter un budget pour payer les dernières prestations de la société privée, et donner à nos agents les moyens de s'attaquer aux contrevenants. Notamment les sociétés-voyous qui déposent leurs déchets de chantier ou les gros malins qui s'amusent désormais à renverser les poubelles pour alimenter la polémique.

C. Assogba, M. Bellin, B. Brienza, T. Duboc, N. Gandais, A. Lipietz, M. Sofi

REINVENTONS LA GAUCHE CITOYENNE, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

La délégation « retraité.e.s » est portée par Maxime Plusquellec.

Quelle place voulons-nous donner à nos aînés au sein de notre ville ? Telle est la mission fondamentale que cette délégation devra mener pour y apporter des réponses. Les retraité(e)s représentent la première force de la vie associative de nos villes, ils sont très souvent au service des autres et contribuent activement à la solidarité. Nous devons soutenir et amplifier ces inscriptions tout en prévenant la perte d'autonomie et l'isolement. Nous souhaitons construire une ville plus accessible en nous obligeant à nous interroger sur tous les angles du vieillissement. Pour y faire face, nous devons traiter des questions autour de l'habitat, de l'accessibilité, des déplacements, des loisirs, de la place des aidants, des parcours de soins... Les conditions sanitaires que nous affrontons cette année vont transformer notre société, pour co-construire la ville de demain. N'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller municipal délégué aux retraité(e)s.

A. Weber, S. Mantion, M. Kacimi, M. Plusquellec, N. Rekris, K. Parra Ramirez

Opposition municipale

VILLEJUIF RASSEMBLÉE

N'en jetez plus, la cour est pleine !

La nouvelle municipalité communiste/EELV/PS est installée depuis trois mois seulement et déjà la Ville prend un autre visage ! Tout d'abord, un constat alarmant sur la saleté des rues qui s'aggrave de semaine en semaine. Des dépôts sauvages s'amoncellent, attendent des jours voire des semaines avant que les services municipaux n'aient instruction de les ramasser. Les squares sont envahis d'immondices. « C'est un problème de civisme » nous rétorque-t-on en mairie. Réponse facile et inadmissible de la part d'élus qui gèrent l'argent public et nous doivent des services. Leur rôle est de trouver les solutions, comme cela s'est pratiqué au mandat précédent. Et puis, pourquoi le sens du civisme s'est-il soudain envolé ? Quand une municipalité laisse se dégrader les espaces communs, il ne faut pas s'étonner que les usagers perdent le respect et le sens de leurs obligations. Plus grave : dans le même temps, les squats se multiplient. Des familles errantes occupent une maison rue Jean Jaurès, le square des Guipons, la Redoute des Hautes Bruyères, sans droit ni titre et engendrent désordre et insalubrité. Pour régler le problème rue Jean Jaurès, il y a quelques mois, l'ancienne municipalité avait fait l'acquisition de la maison jouxtant le tribunal d'instance. Les squatteurs devaient être expulsés à la fin de la trêve hivernale (10 juillet). Pourquoi ce dossier n'a-t-il toujours pas été traité ? Au square des Guipons, c'est une famille errante qui s'est établie, et vit dehors. Les espaces de jeux sont souillés de leurs déchets, les pigeons abattus et déplumés par leurs enfants, les plantations détruites. Qu'attend-on pour agir ? Sur le site de la Redoute derrière le parc des Hautes Bruyères, un camp de familles Roms s'est installé durant le confinement et a développé avec des entreprises malhonnêtes un trafic intense de récupération de déchets et de gravats de chantier. Résultats : des dépôts sauvages extrêmement polluants commencent à se voir à l'extérieur du parc et dans les rues environnantes. En mairie, c'est l'inaction jusqu'à ce que Mme Gandais (adjointe au maire) décide d'adresser une lettre ouverte au ministre de l'Intérieur. Sur fond de querelles d'élus soi-disant alliés, réalise-t-on en mairie que ce sont les riverains de tous ces squats qui trinquent ? Et ce n'est pas fini... Samedi 19 septembre, dans le centre-ville, les Villejuifois ont dû se boucher le nez pour faire leur marché au milieu du bruit et des odeurs nauséabondes remontées des égouts jouxtant le théâtre R. Rolland. L'alerte avait été donnée en mairie par le gérant du marché dès

le 9 septembre. Gouverner c'est prévoir. Or le maire a attendu plusieurs jours avant de faire venir finalement en urgence un samedi, au milieu des étals, un camion-citerne pour déboucher les canalisations. Est-ce bien responsable ?

Côté « rentrée des classes », comme chaque année, les parents d'élèves se sont mobilisés contre les quelques fermetures de classe prévues. Pour être soutenus, ils auraient aimé compter sur la présence du maire et de son adjointe, censés venir constater les effectifs le jour de la rentrée pour appuyer les demandes de réouverture auprès des services académiques, comme le faisait chaque année F. Le Bohellec. Mais non, rien... c'est étrange. La même adjointe à l'Education promettait, quant à elle, de « mettre tout en œuvre pour la désinfection des classes ». Pourtant, dès la mi-septembre, les écoles faisaient remonter des manques de savon dans les sanitaires, des locaux insuffisamment entretenus, des personnels d'entretien peu présents, tout ceci dans le contexte sanitaire actuel ! M. Garzon a semble-t-il d'autres chats à fouetter : en mairie, les fonctionnaires municipaux ou contractuels en fin de contrat sont mis dehors. Leur compétence ne lui semble pas un critère. On fait de la place pour accueillir ceux des villes perdues par le PCF aux dernières élections municipales. Retour au bon vieux temps ! Nos impôts viennent abonder de grasses indemnités pour les nouveaux élus (enveloppe mensuelle globale passée de 35 975 € à 55 692 € par mois), soit une augmentation scandaleuse de plus d'1,4M € sur la mandature ! Parallèlement, la nouvelle municipalité impose le bureau d'étude EPDC à tous les promoteurs immobiliers souhaitant travailler avec la ville (voir les excellents articles récents d'Opinion Internationale et de Mediapart sur le sujet). Au vu de cet ensemble de premiers signes, et nous n'en sommes qu'au début, l'avenir s'annonce inquiétant. Voilà pourquoi toutes les décisions de cette nouvelle municipalité requièrent notre extrême vigilance pour ne pas hésiter à les dénoncer si nécessaire. Pour suivre et obtenir toutes ces informations, que nous vous adresserons précises et factuelles, inscrivez-vous à : contact@villejuif-rassemblee.fr et suivez la Newsletter de Villejuif Rassemblée.

[M. Zulke](#), [M. Bounegta](#), [C. Casel](#), [C. Esclangon](#), [M.-F. Etori](#), [F. Ouchard](#), [M. Tounkara](#), [F. Le Bohellec](#), [A. Mimran](#)

VILLEJUIF EN GRAND

Villejuif en grand : en vert et contre tout !

La France a comme patrimoine le Tour de France, les politiciens écologistes pédalent dans la choucroute et les cocos savent se vêtir de jaune... Ainsi, ils sont parvenus à se saisir d'un vrai sujet d'utilité publique celui des pistes cyclables pour parvenir à des solutions inadaptées et un résultat contre-productif. La piste cyclable sommairement aménagée à coup de plots et de peinture jaune sur la RD7 se limite à supprimer une voie de circulation pour les bus et les automobiles, ce qui génère d'énormes embouteillages aux heures de pointe avec comme conséquences plus de bruit, de pollution, de stress et de gaspillage de carburant... Par ailleurs, la sécurité des cyclistes est loin d'être garantie, les 2 roues motorisées empruntant joyeusement cette piste cyclable. Quel bel exemple d'écologie participative ! Nous n'avons aucun doute sur le pourquoi du développement des pistes cyclables, mais nous dénonçons le comment ! OUI à un vrai réseau bien conçu et aménagé de pistes cyclables qui ne se fasse pas au détriment des autres modes de déplacement. Retrouvez-nous : www.villejuifengrand.blogspot.com - Twitter @VjfEnGrand

[V. Arlé](#), [M. Badel](#)

Retraités...

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La Ville organise toute l'année des activités et sorties destinées aux retraités. Pour y participer, une carte (gratuite, valable de septembre à juin) doit obligatoirement être établie au Service municipal des Retraités ou à la Maison Pour Tous Gérard Philippe

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE ;
REPRISE SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES.

Service Municipal des Retraités :

Tarot, les lundis et jeudis à 14h

Salle Maurice-Cardin :

Couture, le lundi à 14h30, Belote, le mardi à 14h
Scrabble, les vendredis à 14h

Maison Pour Tous Jules-Vallès :

Crochet / Tricot, le vendredi à 14h

Maison Pour Tous Gérard-Philippe :

Danses de salon, un à deux jeudis par mois à 14h

En attente de relocalisation :

Neuro-Bien-être, le mercredi à 10h
Scrabble, les mercredis à 14h

> Participation annuelle forfaitaire pour accéder librement à l'ensemble de ces activités :
12 euros en plein tarif et 6 euros en tarif réduit

(sous conditions de ressources)

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

REPRISE SOUS RÉSERVE DE RESPECT DES CONDITIONS
SANITAIRES EN VIGUEUR : PORT DU MASQUE ET GEL HYDRO
ALCOOLIQUE OBLIGATOIRE.

Cours d'informatique

À l'École d'ingénieurs EFREI avec l'association
FAP EFREI (forfait à régler sur place)

Renseignements Service municipal des Retraités.

Cours d'anglais : À la MPT Gérard-Philippe
(forfait annuel), horaire et jour selon le niveau
(renseignements sur place). 01 46 86 08 05

Rencontres intergénérationnelles :

Échanges et activités auprès des enfants de la
crèche et des accueils de loisirs Robert-Lebon.
Aide aux devoirs (élémentaire et collège)
sur divers lieux de la Ville.

RENSEIGNEMENTS CONSULTATION

PRÉVENTION DES CHUTES

Diagnostic et pistes d'actions.

Public sénior de plus de 70 ans :

Hôpital Charles-Foix au 01 49 59 46 55

Hôpital Paul-Brousse au 01 45 59 31 41

U.S.V RETRAITÉS

Renseignements - Permanences - Inscriptions :

Maison des Sports 44 av Karl-Marx.

Bureau USV Retraités : 06 52 55 73 64

HAPPY SENIORS À VILLEJUIF !

Offre très attractive au restaurant collectif
« La Musardièrre » avec des repas « Happy Seniors »
au prix de 10 euros. *Pour la sécurité de tous,*
accès sur réservation, au plus tard la veille avant 14h, et dans
le respect des mesures de distanciation physique et sanitaire.
Informations au SMR ou au restaurant « La Musardièrre »
lamusardiere@semgest.fr.

Et aussi : Le Service municipal des Retraités
vous renseigne sur : l'Université Inter-âges de Paris
Sorbonne / les conférences du Collège de France,
les spectacles et concerts au Théâtre Romain-
Rolland (possibilité de taxi/navette en soirée).

RAPPEL : Le Service municipal des Retraités
est joignable au 01 86 93 32 20.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE VILLEJUIF

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

01 86 93 33 30
29, rue Georges-Le-Bigot 94800 Villejuif
police-municipale@villejuif.fr

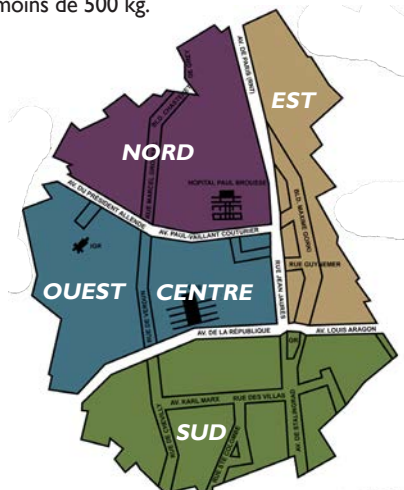
**Présence des policiers tous les jours
de 8h à 3h du matin**

ALLO PROPRETÉ : 01 45 59 20 81

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Nord : 5 et 19 octobre, 2 novembre.**
- **Centre : 6 et 20 octobre, 3 novembre.**
- **Sud : 7 et 21 octobre, 4 novembre.**
- **Est : 8 et 22 octobre, 5 novembre.**
- **Batigère : 13 et 27 octobre, 10 novembre.**
- **OPH : 14 et 28 octobre, 11 novembre.**

Déchèterie mobile Proxiti : 19-23 avenue
de l'Épi d'Or : Le 4^e samedi du mois de 9h à 17h
(pas de collecte au mois d'août). Accès gratuit,
réservé aux habitants munis d'un justificatif de
domicile et d'une pièce d'identité, en véhicule
léger de moins de 3,5 tonnes ou avec remorque
de moins de 500 kg.



CARNET — AOÛT 2020

Naissance : Andrew Dedier Jorge, Zenab
Toure, Alban Rieffel, Lina Falah, Victor Ren, Neil
Douréassou, Ouais Merkal, Maëlia Volnez,
Jenna Seraphin, Izaac Gonzalez, Morlaye Youla,
Dina Berbach, Islem Haderbach, Anas Hfaiedh,
Haroun Besbes, Lou Deshayes, Inaya Marville,
Jayvine Bremaïdou, Isaac Oyendje Djeka, Amina
Khujmativa, Olyane Mehtelli, Aksil Serzazoud,
Sofia Arrouche, Nathan Girardin, Romane
Batut Vary.

Mariage : Asette Michel & Abel
Corridon, Sibel Altindag & Mathieu Borel,
Bansonga Dianzenza & Paul Van Deth, Clarisse
Letournelle & Ahmed Legoui.

Décès : Malik Gardini, Yvette Labro,
Léonne Cavel, Gilette Kaise, Idir Tamazout,
Jean-Louis Fages, Odette Sanz, Khadija
Bouzouira, Paulette Bernheim, Mamadou Bah,
Pasquale Scappaticci, Claude Attia, Jean
Grannec, Marcelline Nakatita, Abdellatif
Hassine, Léonie Homps, Gérard Villenfin,
Martine Garnier, Mathiyaparanam Kanagasabai,
Le Tien Vo, Patrick Boulrier, Anna Serafini,
Annie Decondé.

PHARMACIES DE GARDE

• **Dim. 11 oct : Pharmacie des Acacias**
1 rue Emile-Zola

• **Dim. 18 oct : Pharmacie Rabarison**
129 bis avenue de la République

• **Dim. 25 oct. : Pharmacie Zinoune**
42, avenue Karl-Marx

• **Dim. 1^{er} nov. : Pharmacie de la Pépinière**
45, avenue Paul Vaillant Couturier

• **Dim. 8 nov : Pharmacie Audrain**
66, rue Marcel Grosmenil

• **Dim. 15 nov: Pharmacie du soleil**
71, avenue du Paris

SUIVEZ-NOUS
sur



DÉCÈS DE MATHIEU ROZE

C'est avec une immense tristesse
que nous avons appris la dispari-
tion de Mathieu Roze, agent de
proximité sur le secteur Villejuif.
Mathieu exerçait son métier avec
passion et engagement. Au sein
du groupement Aptitude-Axodyn
depuis quatre ans, il était particu-
lièrement apprécié des Villejuifois à
qui il prêtait à chaque instant une
écoute attentive et bienveillante.
C'était également un relais très
précieux pour l'ensemble des équipes en activité sur la ligne 15 Sud. Toutes nos pensées pour sa
famille, ses proches et l'ensemble des agents de proximités qui accompagnent la Ville au quotidien.



VOTRE **NOUVEAU**
LIEU DE VIE À
VILLEJUIF

CÔTÉ
Jardin



**TRAVAUX
en cours**



Un service
de **conciergerie**



À moins de 15 minutes
de la **place d'Italie** en métro

01 42 24 00 00
pichet.fr



⁽¹⁾ Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Dispositif en faveur de l'investissement locatif visant l'acquisition en vue de la location d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques. Réduction d'impôt variant de 12 à 21% selon la durée de l'engagement de location. Dispositif soumis à conditions de ressources du locataire et de plafonnement des loyers. CGI, Art 199 novovicies. Tout investissement présente des risques. Détail des conditions en agence ou sur pichet.fr.
⁽²⁾ Valable pour tous les Prêts à Taux Zéro émis à partir du 1^{er} janvier 2016 par un primo-accédant pour l'acquisition de sa résidence principale neuve.

AVEZ-VOUS PENSÉ À UNE BELLE CARRIÈRE DANS L'IMMOBILIER ?

CENTURY 21
K.B. Immobilier

AGENCE DE VILLEJUIF
53, rue Jean Jaurès
94800 Villejuif

☎ **01 72 46 70 70**

✉ ag2771@century21.fr

NOUS RECRUTONS

des talents passionnés d'immobilier
et habités par le goût des autres
- débutants ou expérimentés -

21 COLLABORATEURS / **2** AGENCES À VOTRE SERVICE
ACHAT, VENTE, LOCATION, GESTION, SYNDIC

Tous les métiers de l'immobilier
À Villejuif, au Kremlin-Bicêtre, à Gentilly et Arcueil

Expérimenté, débutant, ou en pleine reconversion professionnelle, lancez-vous dans un métier passionnant. Votre personnalité et notre savoir-faire feront votre réussite.

Century 21 dispose de la seule Académie de formation qualifiante ; choisissez un réseau dont la réalisation humaine de nos collaborateurs et le succès des projets de nos clients sont les vraies priorités.

Déposez votre CV + photo + lettre de motivation dans notre agence.

